

HSE

HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

- Mesures de rejets et de retombées atmosphériques
- Mesures aux postes de travail
- Mesures de bruit
- Mesures des rejets aqueux
- Des prestations «clés en main»

www.manumasure.com

Mesurer pour mieux Agir



MANUMESURE

Le spécialiste de la mesure HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement)

MANUMESURE propose son savoir-faire pour quantifier l'impact des industries sur l'environnement.

La maîtrise des impacts environnementaux est devenue un enjeu stratégique pour les industriels afin de diminuer leur empreinte écologique, leur consommation énergétique et de matières premières, mais également pour améliorer leur compétitivité.

Depuis près de 25 ans, **MANUMESURE** développe son expertise en matière de mesures environnementales dans les domaines des mesures de l'air, du bruit et des eaux et sur les postes de travail.

LES + MANUMESURE



PROXIMITÉ

12 centres techniques assurent différentes prestations sur l'ensemble du territoire français et à l'international.



MOBILITÉ

MANUMESURE intervient sur tous types de sites grâce à sa flotte de laboratoires mobiles et ses équipes de techniciens.



SERVICE CLIENTS

ADN de MANUMESURE, la satisfaction de nos clients est au cœur de nos préoccupations quotidiennes.



ACCREDITATIONS & CERTIFICATIONS



CERTIFICATION MASE
n°: N2023-36

CERTIFICATION MASE
n°: RA-2023-410



Mesures d'air en environnement

Contrôle réglementaire ou inopiné des rejets atmosphériques

- Mesures de débits, température et humidité des fumées
- Mesures en continu : O_2 , CO_2 , CO , SO_2 , NO_x , N_2O , $COVT$, CH_4
- Prélèvement par filtration et/ou barbotage : poussières, métaux lourds, mercure, HCl, HF, SO_2 , NH_3 ,...
- Mesures dioxines et furanes (PCDD/PCDF), PCB, HAP
- Mesures de toutes molécules spécifiques (Aldéhydes, Alcools, BTEX, Amines, fibres...)
- PFAS (polluants éternels)

Contrôle des retombées atmosphériques

- Mesures des émissions diffuses en extérieur (limite de propriété ou riverains) par la mise en œuvre de différentes techniques de prélèvements (jauge Owen, par plaquettes de dépôt, tubes passifs type Radiello)

Contrôle QAL2/AST

- Vérification des Systèmes Automatiques de Mesure (AMS) installés sur les cheminées industrielles, selon les procédures QAL2 et AST

Contrôle des odeurs

- Prélèvements d'odeurs sur site (déchets, Incinération, méthanisation, centrale d'enrobage, agroalimentaire...)

Agrément du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.



Mesures aux postes de travail

Mesures de la qualité d'air sur les lieux de travail

La réglementation française préconise l'élimination et la réduction de l'exposition liée à l'inhalation des agents chimiques auxquels sont exposés les salariés durant leur journée de travail. Cette réglementation est régie par les contrôles réglementaires des VLEP (Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle)*

Contrôle de l'aération et assainissement des locaux à pollution spécifique et non-spécifique

Selon l'arrêté du 8 octobre 1987 relatif aux contrôles périodiques

*Mesures de VLEP réglementaires régies par l'arrêté du 15/12/2009 réalisées directement sur opérateurs. Des mesures peuvent être réalisées à poste fixe, sur demande

Mesures de bruit aux postes de travail

- Dosimétrie sonore sur opérateur
- Mesures des valeurs en dB(A) et dB(C) (comparées avec les valeurs limites définies dans l'Article R4431-2 du code du travail)
- Vérification de la bonne protection des travailleurs par rapport à leurs Protections Individuelles Contre le Bruit (PICB) portées: casques, bouchons d'oreille jetables et moulés

Cartographie sonore

- Cartographie sonore d'ateliers (atelier de production, bureaux, gênes à proximité d'installation...)
- Cartographie des émissions sonores en ambiance de travail et définition des zones de travail les plus bruyantes

Mesures de bruit en environnement

- Mesures de bruit sur sites industriels dans le cadre des contrôles réglementaires ou de plaintes de voisinage (bruit de voisinage - décret du 31 août 2006).
- Mesures en limite de propriété, en Zone à Emergence Réglementée (Z.E.R.), en période diurne (7h-22h) voire nocturne (22h-7h) selon les cas et les exigences réglementaires.

Mesures des rejets aqueux

- Contrôle de la qualité des effluents aqueux (eaux pluviales, eaux usées, eaux de process) : pH, température, DCO, DBO5, MES, PCB, hydrocarbures totaux, AOX, Azote global, Azote kjeldahl, métaux lourds, phénol...

Des prestations «clés en main»



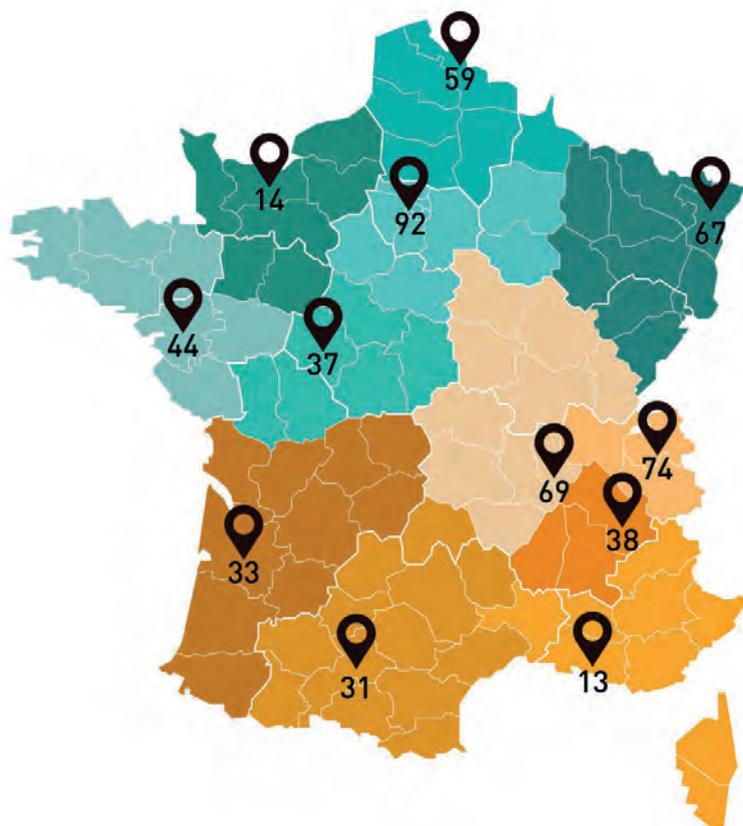
- Garantie de la conformité réglementaire & normative
- Suivi de la planification et des délais des interventions
- Maîtrise et optimisation de votre budget
- Simplification de votre gestion de la planification
- Sécurité et sûreté
- Garantie d'objectivité des résultats et impartialité
- Réactivité
- Adaptabilité en fonction de la production-client

Manumasure propose des contrôles réglementaires dans le domaine environnemental (émissions de polluants atmosphériques, bruit...), de la sécurité des personnes et de la prévention des risques (VLEP). La société assure également la vérification métrologique, la maintenance et la gestion de parcs d'appareils de mesure, de contrôle et d'essai en laboratoire ou sur site client.

Suivi métrologique avec M-Link, le logiciel de gestion informatisée de votre parc d'instruments de mesure



Les 12 centres techniques MANUMESURE



Région Nord

- 44 – Nantes
- 14 – Pont L'évêque
- 37 – Tours
- 92 – Clichy
- 59 – Lille
- 67 - Strasbourg

Région Sud

- 33 – Bordeaux
- 31 – Toulouse
- 69 – Lyon
- 13 – Marseille
- 38 – Grenoble
- 74 - Annecy



Demandez un devis en ligne

Contactez-nous :
info@manumasure.fr



02 31 64 51 35

Retrouvez MANUMESURE sur www.manumasure.fr

QUALITY ASSURANCE



ENVIRONNEMENTAL

